

Les amis du patrimoine : Le Soulié

Assemblée générale - 09 aout 2024

Compte rendu et Procès verbal

1. Introduction par Frédéric Bonnet

Le président débute la séance.

Au 09 aout 2024, l'association est composée de 29 adhérent.e.s à jour de leur cotisation.

25 adhérent.e.s sont présents à l'assemblée générale extraordinaire.

2 adhérents ont donné leur délégation de pouvoir à un adhérent.

Le travail réalisé par l'association en 2023-2024 s'est axé sur la structuration et l'organisation de l'association : régularité des CA, définition des objectifs et des projets, construction et alimentation du site internet, mise en œuvre des projets définis (voir ci-dessous)

2. Bilan financier par la trésorière Sonia Baret

1. En caisse Aout 2024 : 4576,24 € dont une subvention de la commune de 500 €
2. 29 cotisations payées à ce jour ; ce qui portera le solde à 5036,24 €

Dépenses 2023 :

- Site internet :
- Repas des intervenants Journée du patrimoine :

Les dépenses non enregistrées concernent du petit matériel pour l'abreuvoir de Sept Faux, pour l'exposition de la journée du patrimoine et pour le site internet.

Le bilan financier est voté à l'unanimité des participants

3. Bilan moral par le président Frédéric Bonnet

2.1. Vie de l'association :

Entre aout 2023 et juillet 2024 :

- 4 réunions du conseil d'administration se sont tenues
- Une assemblée générale extraordinaire
- Une assemblée générale ordinaire

2.2. Les actions réalisées entre aout 2023 et aout 2024 :

- **Journée du patrimoine 2023 : Les glaciers**

L'après-midi des glaciers du 23 septembre s'est déroulée avec succès.

34 visiteurs et visiteuses ont pu découvrir la glacier de Grandsagnes.

Une vingtaine de curieux ont suivi la conférence sur la route de la glace menée par les membres de l'association "La route de la glace". Cette présentation était très complète et riche.

- **Rénovation du toit du four de Caudezaures**

Grâce au travail des bénévoles solariens, la rénovation du four de Caudezaures s'est terminée à la mi-septembre. Les ardoises ont été posées et la cheminée refaite. Cette

rénovation s'est faite avec talent et le résultat est de grande qualité. Le matériel a été pris en charge par la commune.

- Le site internet : <https://www.lepatrimoinessolarien.fr>

298 visiteurs depuis octobre 2023.

Présentation des différentes rubriques du site

- **L'abreuvoir de Sept Faux**

Plusieurs séances de travail ont permis de débroussailler le site et les bassins, dégager le devant de l'abreuvoir, nettoyer les bassins

- **Concours photo « Croix de pierre – Croix de fer »**

24 croix ont été répertoriées et prises en photo ; le travail se poursuivra car il y en a encore quelques unes à répertorier.

2.3. Prévisions d'activités 2024 – 2025

- **L'abreuvoir de Sept Faux (suite)**

Ce qu'il reste à faire : Etanchéiser le bassin d'alimentation, couper les arbres, décaisser la calade sur 3 m de large, refaire le muret

- **La journée du patrimoine 2024**

La journée se fera le samedi 07 septembre 2024. Il s'agira d'exposer notre patrimoine sous la forme de photos et de documents.

- **Collecte et valorisation de souvenirs et d'écrits**

Collecter les souvenirs des anciens. Valoriser les écrits existants sur le patrimoine, la vie passée, les pratiques, les expressions,...

- **Le projet du chemin de croix de Saint Brancary**

- Réaliser et poser l'ensemble des plaques manquantes sur les 14 croix

- Réaliser un balisage du chemin passant par chaque croix et revenant au point de départ

- Réaliser un panneau de présentation du chemin de croix au démarrage du chemin

L'association fera réaliser les plaques en granit du Sidobre flammé (gros grain) à des dimensions légèrement inférieures de l'emplacement. Ces plaques seront gravées des dessins représentant les 14 stations du chemin de croix. Les dessins s'inspireront des plaques de plâtre du chemin de croix de l'église du Soulié. Le gravage sera peint d'une peinture spéciale de couleur brune recouvert d'un vernis protecteur. Les plaques seront percées de 4 trous permettant de les fixer sur la croix. Ces techniques sont celles utilisées dans la confection de mobilier funéraire donc à l'épreuve du temps. Le transport et la pose des plaques seront réalisés par l'association.

Vous trouverez le détail du projet dans la présentation accompagnant ce présent procès-verbal.

4. Prochaines échéances

Le conseil d'administration se réunira septembre 2024.

Le rapport moral est voté à l'unanimité des participants.

Pour le conseil d'administration. Frédéric Bonnet